



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



# INFORMATION COVID-19

Aux Habitants de la Commune de  
**LUGNY-LES-CHAROLLES**

De : Patrick BOUILLON, Maire de

# LUGNY

## LES-CHAROLLES

Mairie Communale

1, Place de Mex-en-Vaud

Bas du Bourg

**71120 LUGNY-LES-CHAROLLES**

Lugny-les-Charolles,  
Jeudi 9 Avril 2020

**Tel : 06 85 73 33 13**

Courriel : [p.bouillon@lugny-les-charolles.net](mailto:p.bouillon@lugny-les-charolles.net)

Objet : **Point sur la crise épidémique COVID-19  
et la mesure de confinement obligatoire en place.  
Comment de confectionner un masque « alternatif »  
tissu soi-même et être ainsi autonome sur la fourniture  
de masque**

Contient : 1-Un courrier d'information COVID 19 du Maire

2-Une feuille contenant 2 modèles commentés de  
fabrication de masques tissus parus dans la presse

Le JSL du 08 Avril 2020

Le Parisien du 08 Avril 2020

3-un livret tutoriel pour réaliser un masque tissu cousu  
à partir d'un patron publié par le CHU de Grenoble

4-un livret tutoriel pour réaliser un masque tissu par  
simple pliage, et sans besoin de coudre, à partir d'une  
démonstration du CDC Américain.

Madame, Monsieur, Chers Concitoyens,

**Nous sommes désormais OBLIGATOIREMENT tous tenus par les autorités sanitaires à un respect d'un confinement généralisé à domicile.** Ce confinement ordonné par le Gouvernement Français n'est pas le plus strict possible car il autorise les sorties exceptionnelles pour des cas bien spécifiques que les attestations de déplacement dérogatoires ont précisées et ciblées : 1-Pour faire les achats de nourriture ; 2- Pour des motifs liés à la santé ; 3- Pour des motifs familiaux impérieux liés à l'assistance des personnes vulnérables : 4- Pour des motifs liés à l'activité individuelle physique minimale.

Même si le confinement le plus strict possible n'a pas été ordonné, il convient cependant **DE RÉDUIRE DRASTIQUEMENT CES OCCASIONS DE SORTIES EXTÉRIEURES EN MILIEU URBAIN**, durant le confinement. Il faut donc en parallèle **S'APPLIQUER VOLONTAIREMENT SOI-MÊME QUELQUES LIMITATIONS** supplémentaires : 1- ne faire les courses de nourriture qu'une à 2 fois par semaine maximum ; 2- sortir à une seule personne à la fois et limiter le temps de sa sortie particulièrement si elle vous conduit à croiser ou rencontrer de nombreuses personnes ; 3- garder **en permanence** les mesures « barrière » et la distanciation sociale de 1 à 2 mètres autour de soi.

**LE RISQUE PRIS À CHAQUE SORTIE DE VILLE** est moins le risque d'être contaminé par des postillons émis par des personnes croisées durant ces sorties, **MAIS BEAUCOUP PLUS LE CONTACT DE SURFACES SOUILLÉES/CONTAMINÉES AU PRÉALABLE PAR D'AUTRES PERSONNES** car inévitablement nos mains entrent en contact avec des surfaces et de manière non contrôlée nous avons tendance à nous toucher le visage, la bouche, le nez et les yeux sans nous en rendre compte lors de ces mêmes sorties.

Voilà surtout l'intérêt **DE PORTER UN MASQUE TISSU CONFECTIONNÉ SOI-MÊME** : c'est également moins le risque d'être contaminé par des postillons émis par des personnes croisées durant ces sorties, **que le blocage assez efficace DE LA TENTATION NATURELLE DE SE TOUCHER LE VISAGE** lors de nos sorties avec des mains qui pourraient être souillées au contact de surfaces contaminées temporairement par le virus.

Ne tergiversons pas non plus individuellement vis à vis des consignes officielles gouvernementales : **APPLIQUONS** le confinement strict que l'on nous demande, car cette stratégie du confinement est **COMPLEMENTAIRE** de la politique sanitaire appliquée par les instances gouvernementale de ne pas avoir dépister systématiquement la présence du virus et ce, même si cette stratégie fut imposée par l'insuffisance des moyens matériels et logistiques disponibles pour pouvoir le mettre en place.

**Les 2 mesures doivent s'appliquer en MÊME TEMPS** pour être efficaces et adaptées.

**Même raisonnement pour le port du masque systématique** qui n'a pas (encore) pu être ordonné au niveau national, **faute de moyens matériels disponibles pour pouvoir le mettre en place, et pour réserver les quantités disponibles à la disposition de la première ligne sanitaire qui combat le virus au quotidien au contact des malades**, ou la deuxième ligne qui continue de travailler pour assurer le service public minimum pour faire tourner le pays.

Au-delà de débats actuels sur l'utilité ou non, de l'efficacité ou non du masque de protection, ou bien ceux encore plus inutiles de se demander, de reprocher, pourquoi l'État, le gouvernement, les hommes politiques, les experts sanitaires n'ont pas été capables de prévoir...l'imprévisible situation mondiale (à laquelle plus de 190 pays sont désormais confrontés collectivement et en même temps en moins de 2 mois) et que le monde entier n'avait jamais connu depuis plus d'un siècle), il convient, - à défaut d'avoir été capable de la prévoir quelques années ou mois en avance pour s'y préparer en bon ordre -, de tenter d'anticiper un peu, le proche avenir des situations que nous connaissons dans les prochaines semaines à venir, notamment pour préparer, en bon ordre, un retour progressif à des conditions de vie collective et individuelle moins contraintes.

Dans un prochain avenir, le confinement décidé le 17 Mars 2020 dernier, apportera ses bienfaits à la situation que l'épidémie avait installée sur le territoire français en général et dans notre contrée charolaise en particulier. Ainsi, ayant mis en place la distanciation sociale entre les humains, le virus qui circulait, porté par ceux-ci qui se rapprochaient en permanence les uns des autres, ne le pourra ainsi plus.

Dès lors le nombre de nouvelles hospitalisations commencera lentement à baisser, les hôpitaux pourront commencer à mieux gérer la logistique de prise en charge des malades moins nombreux, les personnels soignants pourront aussi commencer à reprendre leur souffle et se reposer plus fréquemment.

La question se posera alors – mais dans un encore distant avenir- d'organiser une sortie de confinement selon des règles auxquelles le gouvernement et les autorités sanitaires réfléchissent sans doute déjà en débattant également avec les membres de la représentation nationale.

Quelques soient les règles de sortie de confinement qui pourront être décidées dans quelques semaines, ou mois, il semble que l'une d'entre elles semblera inévitable : **celle du port systématique du masque lors des interactions sociales FUTURES POST-CONFINEMENT** pendant une période donnée, et qui sera sans doute plus longue que celle qu'aura finalement duré le confinement, quelque que soit la durée finale de celui-ci.

**Il convient donc dès aujourd'hui de se poser individuellement la question d'utiliser notre temps en confinement pour éventuellement PRENDRE LE TEMPS DE CONFECTIONNER NOUS-MÊMES NOS MASQUES TISSUS COUSUS, OU D'APPENDRE LES REGLES DE PLIAGE POUR SE DOTER DE MASQUES PLUS SIMPLES NON COUSUS.**

Une telle perspective permet d'être autonome et de se rendre autosuffisant en approvisionnement de masque protecteur, sans dépendre d'une source d'approvisionnement extérieure pour pouvoir se protéger. De plus ces masques dit « alternatifs » sont lavables, renouvelables et ils permettent de réduire à la fois, les risques de contamination venant des autres lors des interactions sociales, mais aussi, de réduire nos risques de contaminer nous-même, les autres, lorsque nous sommes nous-mêmes porteurs du virus, - sans le savoir car sans symptômes apparents -.

C'est pourquoi la municipalité de votre commune, vous fait parvenir aujourd'hui dans votre boîte aux lettres des consignes pour confectionner vous-mêmes un masque cousu ou pour connaître les règles simples de pliage d'un masque minimaliste mais tout aussi utile et ce, sans avoir besoin de faire de couture.

**En ma qualité de maire, je vous RECOMMANDE SUR LA BASE STRICTE DU VOLONTARIAT INDIVIDUEL, de choisir un des deux modes de confection, cousu ou plié, pour vous entraîner à confectionner ce type de masque tissus individuels** pour être prêt, le temps venu, de pouvoir les utiliser individuellement si l'obligation ou la recommander d'en porter est faite à la population, après la levée du confinement.

Cette recommandation est d'autant plus forte aujourd'hui, si vous faite partie d'un des groupes qui sont observés en hospitalisation les plus représentés parmi les personnes en état grave à savoir les personnes âgées de plus de 70 ans atteints de pathologie pouvant avoir déjà affaibli leur système immunitaire (maladies infectieuses, cancéreuses) ou favorisant au contraire une réaction inflammatoire trop importante du système immunitaire (surpoids en obésité et problèmes cardio-vasculaires liés).

Un masque plié peut facilement se faire avec un rectangle simplement découpé dans le dos d'un ancien tee-shirt usagé, ou d'un drap ou encore d'une alèse de matelas (qui sera plus molletonné encore).

Un masque cousu peut être fait à partir de divers matériaux empilés en plusieurs couches multiples différentes : coton, tergal, tissu imperméabilisé (rideau de douche, K-way, anorak...usagés)...etc

Si vous n'êtes pas autonome pour la compréhension des indications, ou pour disposer des matériaux nécessaires ou pour apprendre à coudre à la main ou disposer d'une machine à coudre, **tentez de vous contacter localement à 2 ou 3 foyers du même voisinage pour vous entraider.**

Si l'un d'entre vous souhaite proposer ses talents de couturier/couturière à la machine, n'hésitez pas à le faire autour de vous.

Personnellement, depuis 3 semaines, j'ai déjà pu confectionner – laborieusement à la main et avec une seule aiguille...- 6 masques cousus dont je me sers systématiquement lors de mes sorties pour livrer le pain au dépôt de pain de Lugny ou lors mes visites aux habitants isolés en besoin de service. Il a été aussi ainsi possible d'en donner d'autres à des gens qui sont au travail au quotidien au contact du public, dans le milieu sanitaire ou autre.

**VOUS TROUVEREZ AVEC CE COURRIER 3 LIVRETS DE CONSIGNES POUR UNE CONFECTION DE MASQUE Plié OU COUSU, AINSI QUE DES CONSIGNES PARUS DANS LE JOURNAL LOCAL (JSL) OU NATIONAL (LE PARISIEN/AUJOURD'HUI EN FRANCE)**

En comptant une fois de plus sur **L'IMPLICATION DE TOUS** dans le respect du confinement ordonné et des règles qui l'encadre, je vous prie, Monsieur, Madame, d'accepter mes salutations distinguées en même temps que cette recommandation d'utiliser les temps actuels de confinement pour apprendre à vous confectionner un masque, ainsi que et mes sincères et chaleureux remerciements pour votre attitude responsable personnelle au quotidien pour vous-même et ceux qui vous entourent, et aussi pour avoir un regard alerté sur les personnes autour de vous pouvant être isolée ou en demande d'entraide, afin de collectivement développer une résilience à la période contrainte que nous rencontrons tous.

Le Maire de Lugny-les-Charolles, le 9 Avril 2020



*Patrick Sourillon*